



16 rue du Général Leclerc,
77138 LUZANCY
Tél. : 01 60 23 61 55
maisonenfants@mecs-luzancy.fr
www.mecs-luzancy.fr

INTITULE DU POSTE : Agent d'Entretien

Direction ou service : Maison d'Enfants à Caractère Social

FONCTION : Agent d'Entretien

CATEGORIE : C (A.E.Q/OP)

LIEU GEOGRAPHIQUE : Luzancy

FICHE DE POSTE AGENT D'ENTRETIEN

ENVIRONNEMENT

La Maison d'Enfants à caractère social de Luzancy est un établissement Public Départemental Autonome créé par délibération du Conseil Général en date du 10 juillet 1987 conformément à la loi n°83-8 du 07 janvier 1983.

L'établissement réalise un accueil et un accompagnement pour 76 enfants, adolescents et jeunes majeurs (0-21 ans), confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance, rencontrant des difficultés de nature à altérer leur développement psychologique, affectif, moral et cognitif, et faisant l'objet d'une mesure de protection judiciaire ou administrative. La prise en charge peut être individuelle (famille d'accueil) ou collective.

L'établissement développe une compétence dans l'action sociale et le dispositif de protection de l'enfance et de la famille du département de Seine et Marne et, contribue avec les autorités concernées et les partenaires, à partir de ses missions d'accueil d'observation et d'orientation, à la mise en œuvre et à la dynamisation du schéma départemental.

L'établissement est identifié à partir de sa mission comme un établissement éducatif de protection, d'accompagnement au quotidien et de mise en œuvre d'une démarche de co-éducation avec les familles. Ses équipes assurent une qualité dans l'évaluation et l'accompagnement personnalisé des situations dont elles rendent compte auprès des autorités administratives du département.

En sa qualité de Maison d'Enfants à caractère social, l'établissement exerce une action sociale et relève des Lois n°2002-02 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, n°2002-305 du 04 mars 2002 relative à l'autorité parentale, n°2007-293 du 05 mars 2007 réformant la Protection de l'Enfance, n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant et n°2022-140 du 07 février 2022 relative à la protection des enfants « Loi Taquet ».

Compte tenu du caractère Public de la Maison d'Enfants de Luzancy, le personnel relève du Code général de la fonction publique.

Le Décret n° 97-487 du 12 mai 1997 fixe pour sa part les dispositions communes applicables aux agents stagiaires de la Fonction Publique Hospitalière.

Les contractuels sont quant à eux régis par le décret n°91-155 du 06 février 1991.

L'effectif total de la Maison d'Enfants est de 76 places réparties comme suit :

- 36 Places sur l'internat réparties sur 3 groupes distincts (accueil de 6 à 16 ans) ;
- 10 places mixtes sur les structures adolescents (5 places structure et 5 places en appartements ; accueil de 16 à 21 ans) ;
- 30 places sur le dispositif d'accueil familial (accueil de 0 à 21 ans).

La capacité d'accueil de l'internat est de 36 places, réparties de la manière suivante :

- ✓ Un groupe mixte de 12 places pour les enfants de 6 à 10-11 ans ;
- ✓ Un groupe filles de 12 places pour les préadolescentes et adolescentes de 10-11 ans à 14-15 ans ;
- ✓ Un groupe garçons de 12 places pour les préadolescents et adolescents de 10-11 ans à 14-15 ans.

La MECS comprend également un service de soutien à la parentalité et de visite en présence d'un tiers.

90 agents en moyenne assurent l'accompagnement et la sécurité des enfants : 8 pour les Services Généraux, dont 2 agents d'entretien.

MISSIONS ET TACHES

Personnel rattaché à l'établissement

- Elle réalise des opérations courantes de nettoyage dans les différents secteurs de l'établissement qu'elle a à sa charge. Elle a en plus de sa charge, la nécessité d'autocontrôle de la qualité de son travail afin de participer à la propreté et l'hygiène globale de l'établissement.

A responsabilité directe :

- L'approvisionnement et la gestion en produits, en matériels, dans son domaine
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine
- Nettoyage et entretien des locaux et des outils spécifiques à son domaine
- L'évacuation des déchets de diverses natures (vider les corbeilles et poubelles) dans le respect du tri sélectif et de l'usage des bacs
- Contrôle et suivi de la propreté des locaux (Dépoussiérer ou détacher les meubles selon besoin, Balayer ou aspirer puis laver les sols, Nettoyer avec un liquide approprié le contour des portes et les fenêtres.

- Assurer :
 - Un remplacement ponctuel sur les structures annexes : espaces familles et structures adolescentes (pavillon/appartements)
 - Un remplacement ponctuel en l'absence des maitresses de maison sur l'internat
- Participation aux réunions institutionnelles

A responsabilité partagée :

- Un traitement du linge quotidien des enfants est réalisé en coordination avec les maitresses de Maison.
- Un traitement, par un service extérieur, du linge de lit et de toilette est assuré toutes les 3 semaines. L'agent d'entretien s'assure du suivi depuis l'envoi jusqu'à la réception du linge.

QUALITES REQUISES :

- Bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Sens de l'organisation et du rangement
- Conscience professionnelle et discrétion
- Capacité d'adaptation

CADRE HORAIRE

Les horaires sont définis sous l'autorité du directeur pour le bon fonctionnement de la structure collective, en respectant la durée hebdomadaire des 35 heures.

Les congés sont organisés comme suit :

- 25 jours ouvrés par an (+ 2 Hors saisons + 1 Fractionnement)
- Congés hebdomadaires : Samedi et Dimanche
- Jours fériés

Fait à Luzancy, le

NB : Cette fiche de poste est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des pratiques institutionnelles.

Signature de l'agent

**Signature de la Directrice
Mme Elodie DENIS**